

LUNDI 13 JANVIER 2025 à 18H 00

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Salle du conseil municipal – Mairie de GOULVEN

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du bureau en exercice : 15

- ▶ **Présents : 14**
- ▶ **Votants : 14**
- ▶ **Quorum atteint**

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	X		
GUISSENY	RAPIN	Raphaël		X	
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélié	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEËN	BEAUGENDRE	Louis	X		
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : Louis BEAUGENDRE

Liste des délibérations examinées en séance du 13/01/2025

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
RH - SPED		
Stratégie de gestion des biodéchets	01	Approuvé à l'unanimité
Technique		
Demande de servitude de passage d'un câble ENEDIS, rue Clément Ader, ZAE de Mescoden	02	Approuvé à l'unanimité
Ressources humaines		
Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité à l'abattoir	03	Approuvé à l'unanimité
Demandes de subvention		
DETR 2025 : renouvellement du réseau d'eaux usées, allée des Jonquilles, rue des Violettes et rue des Lys – Le Folgoët Annule et remplace délibération n° BC/51/2024 du 09/12/2024	04	Approuvé à l'unanimité
DETR 2025 : travaux d'assainissement – Commune de Ploudaniel	05	Approuvé à l'unanimité

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (<https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations>) et sont communicables sur support papier sur demande.
Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 16/01/2025 et publiée sur le site internet de la CLCL le 16/01/2025.

La Présidente

